

QUELQUES RENSEIGNEMENTS
SUR LA VIE ET L'ACTIVITÉ COMMERCIALE
DE L'ÉPIROTE CONSTA PETRU EN OLTENIE (VALACHIE)

Pendant la deuxième moitié du XVII^e siècle et au début du siècle suivant, le peuple grec et, en premier lieu, les paysans avaient beaucoup à souffrir, autant à cause des féodaux ottomans qu'à cause des «cotzabaches» (c'est-à-dire des gens d'élite) grecs¹. C'est la raison pour laquelle le grand savant Coray a critiqué les «cotzabaches» avec véhémence².

Au temps des fréquentes guerres menées par l'Empire Ottoman autant l'agriculture que le négoce de Grèce étaient durement préjudiciés. De grandes étendues de terre restaient non-cultivées, tandis que les commerçants n'avaient plus le courage d'acheter des marchandises, craignant quelque rencontre avec les troupes turques, toujours en mouvement. Ensuite, les transports manquaient de sécurité, et c'est pourquoi les marchands préféraient garder leur capital que de le fructifier; ils devaient encore supporter divers inconvénients et abus de la part des fonctionnaires. A part ces difficultés, les marchands de Grèce étaient gênés par la contrainte imposée par les divers privilèges accordés à certaines personnes de nationalité turque ou d'autre nationalité, tels que, par exemple, le privilège obtenu par les Juifs de Salonique concernant l'achat de la laine, ou le monopole obtenu par les «aga» de Serres pour acquérir le coton³. Ensuite, l'exportation du blé n'était pas permise à n'importe qui, et les marchands français de Salonique ont mené une lutte persévérante, pendant des années entières, pour obtenir l'autorisation nécessaire.

A cause de ces dures conditions de vie, bien de Grecs ont pris le chemin de l'émigration vers les Principautés Roumaines⁴, à Bucarest⁵, à Craiova⁶ et

1. En ce qui concerne la manière dont on effectuait l'élection des «cotzabaches» dans les fonctions qu'ils détenaient, voir A. Sigalas, «Ἀνέκδοτα ἔγγραφα ἀφορῶντα εἰς τὴν ἐκλογὴν τῶν κοτζαπάσηδων» [Documents inédits regardant l'élection des cotzabaches], dans la revue *Ellinika* III (1930) 69-88.

2. Constantin Sathas, *Τουρκοκρατούμενη Ἑλλάς* [La Grèce sous la domination turque], Athènes, 1869, p. 634.

3. N. Svoronos, *Le commerce de Salonique au XVIII^e siècle*, Paris, 1956, p. 113.

4. Là, ils jouissaient d'une parfaite liberté de tous les points de vue. A l'encontre des Grecs qui vivaient en Autriche-Hongrie, en France, en Hollande, au milieu des peuples catholiques, luthériens ou calvinistes, étant obligés de se faire bâtir, avec grande difficulté, une église orthodoxe et d'avoir un prêtre orthodoxe à eux, les Grecs des Principautés Roumaines avaient le loisir d'exercer en paix et sans difficulté leurs obligations et devoirs religieux,

à Jassy, où nous rencontrons un grand nombre de maisons commerciales, qui avaient des relations avec les négociants grecs de Constantinople, Salonique, Braşov, Sibiu, Semlin, Peste, Vienne, Leipzig, Moscou, etc. Ils ont aidé au développement de la production de marchandises destinées au commerce intérieur, à la pénétration des produits agricoles et animaliers sur les marchés étrangers, ainsi qu'à l'intensification de la circulation monétaire et l'introduction des marchandises étrangères dans les Principautés Roumaines⁷. Nous devons tenir compte du fait que ce n'est pas «la simple nationalité d'un négociant qui puisse générer des conséquences fécondes, mais bien la technique et l'esprit qui domine ses affaires»⁸.

Les Principautés Roumaines ont largement contribué à la prospérité de l'élément grec réfugié sur la terre hospitalière des deux principautés. Les Grecs

en venant parfois, même, au secours de l'église orthodoxe du Proche-Orient, par diverses donations, ou en faisant bâtir de petites églises sur leurs domaines.

5. Dans la ville de Bucarest se trouvaient, au début du XIX^e siècle, plus de 86% du total des magasins de Valachie, voir Panait I. Panait, *Aspecte din lupta populației bucureștene împotriva regimului turco-fanariot (1716-1821)* [Aspects de la lutte de la population bucaresnoise contre le régime turco-phanariote 1716-1821], Bucureşti, 1962, p. 11. Pour un seul acte de recommandation à l'intention des négociants Hristodulos Triandafilou et André Papazoglou, nous trouvons les signatures de 31 négociants, parmi lesquels Teodosie Vranas, Constantin Pigas, Dimitrie Pontikis, Nicolas et Costis Zupaniotis, Zotos Russis, Velisarie Pavlidis, Jean Nicolopoulos, etc. (Bibliothèque de l'Académie, paquet DCCXLVI-94). Les négociants les plus importants de Bucarest ont été les frères Hagi Moscou, les frères Sakelarie, Etienne Meitanis, etc., ; à Craiova, les frères Consta Petru et à Jassy, Andrei Pavlou.

6. A Craiova aussi il y a eu des compagnies de négociants, mais on ne sait de quelle manière elles étaient organisées et quels en étaient les privilèges, parce qu'on ne les a pas étudiées jusqu'à présent. A la fin du XVIII^e siècle, on mentionne, à Craiova, deux compagnies, ancienne et la nouvelle (Hurmuzaki, *Documente* [Documents] XIX, p. 743). Et dans un document de 1787 on fait mention, aussi, de la «Grande compagnie des négociants» (V. Cincea, «Oameni și fapte din trecutul Craiovei» [Hommes et faits du passé de la ville de Craiova] dans *Les Archives de l'Olténie*, 1929, n° 43-44, p. 336. Un témoignage de l'existence de la petite compagnie se trouve dans un registre de la maison Hagi Ianuş. Le 11 juillet 1816 il est noté que Hagi a payé au «medelnicer» (échanson) Ghița Coșofan la somme de 350 piastres «τὸ ἀβαέτι τῆς μικρῆς κομπανίας ὅπου ἐμβήκεν ἡ Μάρα Γραδινυριάσσα» (redevance de la petite Compagnie, où se fit inscrire Mara l'Horticultrice). Le 11 juillet elle a donné 243 piastres à Hagi, le reste de la somme devant être acquittée à la Saint Démètre, à un intérêt mensuel de 1½%. Archives de l'État, de Bucarest, manuscrit 696 (73), feuillet 33.

7. La situation étant similaire en Hongrie, un chercheur hongrois, Ladislau Saifer, s'est occupé du rôle joué par les négociants grecs dans le développement du capitalisme en Hongrie. L'ouvrage de l'historien hongrois a été traduit en grec, voir Ianis Kordatos, *Ρήγας Φεραῖος καὶ ἡ βαλκανικὴ ὀμοσπονδία* [Rigas Fereos et la Confédération balkanique], Athènes, 1945, pp. 11-12.

8. G. Zane, *Economia de schimb în Principatele Române* [Economie de l'échange dans les Principautés Roumaines], Bucarest, 1930, p. 330.

établis ici s'enrichissaient, mais leurs pensées allaient toujours à leurs familles, parents et compatriotes. Ils cherchaient à leur rendre la vie moins dure autant par des lettres et des paroles de réconfort, qu'en leur envoyant des sommes d'argent pour les secourir. Bien des fois, les grecs établis dans les Principautés aidaient leurs compatriotes à remplir leurs obligations envers leurs seigneurs féodaux⁹. En 1814, quelques négociants de Bucarest, originaires de Zagori, Ianina et Metzovo se sont engagés, pour amadouer Ali-Pacha, à lui envoyer sept cents bœufs. D'autres fois encore, les négociants grecs envoyaient de l'argent pour la création d'écoles dans leurs villes natales. Un nombre de négociants de Valachie a soutenu, en 1816, avec beaucoup d'enthousiasme, la proposition de Néophite Ducas, professeur bien connu, enseignant à l'école princière de Bucarest, concernant la création d'une école dans la ville de Zagori, en Epire. Etant un adversaire d'Adamantie Coray, Néophite Ducas cherchait, par la nouvelle école, à contre-balancer celle de l'île de Chios, qui bénéficiait de l'appui de Coray et était célèbre à ce temps-là, dans l'Orient grec.

* * *

Après l'aperçu général ci-dessus, passons à notre sujet et voyons à quel moment la famille Consta Petru s'est établie en Olténie et comment elle a commencé son activité commerciale.

Le père de Hagi Ianuş, Consta, ou Costa Petru, quitta son village natal Negades situé près de Ianina, en Epire, à la veille des guerres des Russes avec les Turcs, pour les raisons mentionnées ci-dessus. Il s'est établi en Olténie, où les conditions étaient beaucoup plus favorables au commerce. Il a eu un petit capital, car, d'après ce que nous dit le professeur G. Zane, d'habitude, «l'émigrant n'a pas de fortune; c'est un homme qui cherche ailleurs une situation meilleure que celle de son lieu de naissance»¹⁰.

En parcourant un petit registre de la maison Hagi Ianuş¹¹ (no. 492) conte-

9. L'historien grec Jean Kordatos montre aussi le fait que les Grecs trouvés à l'étranger et qui s'enrichissaient, contribuaient au développement des marchés commerciaux de Grèce et au changement de l'aspect des villages et des villes natales, moyennant des sommes d'argent envoyées, à leurs parents et par des donations faites aux églises et aux écoles respectives; Ianis Kordatos, *Τῷ Ἀμπελάκια κί' ὁ μύθος γιά τὸ συνεταιρισμό τους* [Ambelakia et le mythe de leur co-opération], Athènes, 1955, p. 30.

10. G. Zane, *op. cit.*, p. 331.

11. La maison commerciale de Craiova, connue sous le nom de «Maison Hagi Ianuş, Consta Petru et frères», dont la firme a subi, durant sa longue existence, des modifications qui ont créé quelques confusions, a déployé une riche activité, surtout pendant les deux premières décennies du XIX^e siècle, en Oltenie et Valachie. Ses vieux documents sont actuellement gardés dans le dépôt de la Direction générale des Archives de l'État de Bucarest; c'est l'une des archives commerciales peu nombreuses en Valachie, ayant survécu aux vicissitudes qu'elle a rencontrées.

nant divers comptes, gardé aux Archives de l'Etat de Bucarest, nous voyons qu'il est arrivé en Olténie avant 1765 et qu'il a vécu dans les petites villes d'Islaz, de Segarcea et de Bîrca pratiquant le négoce, seul au début, ensuite en association avec ses frères, Anastase, Etienne, Dinos et Ianakis, ce qui prouve qu'il n'est pas venu seul en Valachie, mais bien avec quatre frères,—procédé très répandu à l'époque.

Quelle était l'origine ethnique de la famille Consta Petru? Parmi les historiens qui se sont occupés de l'origine ethnique de Hagi Ianus, les uns ont affirmé qu'il était «cutzovlach», les autres, qu'il était grec. L'historien serbe Gavrilovitch, par exemple, soutient qu'il était d'origine grecque¹², tandis que l'historien Rodoslav Perovitch dit qu'il était Cutsovlach¹³. Sur quoi est-ce que les deux auteurs s'appuient dans leurs affirmations, nous ne savons pas, nous allons donner quelques preuves édifiantes regardant l'origine ethnique de la famille Consta Petru.

Polichronis écrit le 26 janvier 1812 à son frère Hagi Ianuş en lui demandant d'envoyer Apostol d'urgence, afin qu'il remplace Nanu, parce qu'il doit sauver les domaines de Constantineşti et de Mogoşeşti des maux que provoque «ce Cutzovlach et le diable Nanos»¹⁴. Dans une autre lettre du 30 novembre 1820, Hagi Ianuş écrit à son ami Zotos Ruisis, à Vienne, que les «Cutzovlachs haïssent les Grecs tout naturellement et surtout la maison de nos amis»¹⁵. Nous en tenons à ces deux citations, parce que dans la correspondance des frères Consta Petru on rencontre un grand nombre de ces appréciations défavorables à l'adresse des Cutzovlachs et nous pensons qu'elles sont suffisamment éloquentes pour tirer une conclusion sur l'origine ethnique grecque de la famille Consta Petru; d'ailleurs, dans les archives de Hagi Ianuş nous trouvons une foule de preuves qui attestent la consience de l'origine grecque des frères Consta Petru.

Le vieux Consta Petru n'était pas un homme cultivé, parce qu'à l'époque de la turcocratie les écoles grecques étaient très peu nombreuses et partant, ses petits livres de comptes sont écrits par d'autres personnes qui connaissent l'alphabet grec et écrivaient comme elles parlaient, sans orthographe ni ponctuation, avec les mots unis ou séparés là où il ne le faut pas et avec une écriture horrible, de sorte que la lecture des livres est très difficile et parfois, même impossible¹⁶.

12. J. Vasdravelis, «Τὸ ἀρχεῖον τῶν ἀδελφῶν Γραμματικοῦ» [Les archives des frères Grammaticos], *Μακεδονικά* 4 (1955-1960) 174.

13. *Ibidem*.

14. Archives de Hagi Ianuş (=A.H.I.), paquet XX-62.

15. Archives de l'État de Bucarest, manuscrit 703, fol. 45^v.

16. Généralement parlant, les négociants grecs de la fin du XVIII^e siècle et du début du

En revenant sur le petit registre des comptes no. 492, mentionné ci-dessus, on peut affirmer qu'il a une valeur documentaire toute particulière, puisqu'il nous donne la possibilité de connaître le moment où Consta Petru, est venu en Oltenie, quel capital il a eu, quelles affaires commerciales il a conclues, avec qui il s'est associé, etc.

A la feuille 62^r il est écrit: «'Ελογαριάστηκα με τὸν 'Αναστάση καὶ με τὸν Στεφανή ἀπὸ 1765 ἕως τοὺς χρόνους 1768 ἀπὸ ἕνα ἕως τὰ χίλια καὶ ἀπὸ τὰ χίλια ἕως τὸ ἕνα» (J'ai apuré mes comptes avec Anastase et Stefanis, à partir de 1765 jusqu'en 1768, depuis un jusqu'à mille et depuis mille jusqu'à un), une formule très utilisée à cette époque-là dans les relations commerciales. Le 25 août 1767, il note qu'étant associé avec ses frères Stefanis et Anastase, il a déposé un capital de 2017 piastres et 40 écus, afin d'acheter des moutons (f. 62^r). Voilà donc à quelle somme montait le premier capital déposé par Consta Petru, capital investi dans le commerce avec des moutons¹⁷. Chaque année, son capital augmentait et outre le commerce avec des moutons, il a essayé, plus tard, à faire du négoce avec du coton, mais il n'y a pas réussi et il y a renoncé.

En 1771, nous voyons que le montant de son capital s'élevait à 2265 groschen, et celui de son frère Dinos à 2043 piastres (f. 15^r et 16^r). Consta Petru entraînait en association avec ses frères séparément, avec chacun d'eux, et chaque année ils apuraient leurs comptes et signaient un nouvel accord pour l'année suivante; chacun déposait le capital qu'il voulait, et devait, à la fin de l'année, toucher une somme déduite du bénéfice résulté, proportionnelle à son placement.

XIX^e siècle ont tâché, en contribuant par des sommes d'argent, à créer des écoles dans leurs villages ou villes d'origine. Il faut rappeler aussi que bien des négociants qui avaient été frappés du sort n'avaient pu suivre les cours d'une école, se sont évertués à s'instruire tout seuls et à cette fin, ils s'inscrivaient comme abonnés aux journaux et livres grecs qui paraissaient à l'époque. Par exemple, le 29 juillet 1794, le négociant Michel Țumbru de Brașov écrivait aux négociants Dimitrie Hagiopol et Pavel Iconomou à Vienne pour qu'il annonce à la rédaction de la gazette *'Εφημερίς*, qui paraissait dans la capitale de l'Autriche, que Dimitrie Dinu avait reçu les exemplaires envoyés, tandis que Țumbru, ne les avait pas reçus (E. et D. Limona, *Catalogul documentelor grecești din Arhivele Statului de la Orașul Stalin* [Catalogue des documents grecs des Archives de l'État de Brașov], tome II, Bucarest, 1958, p. 154). Le zèle que les négociants grecs déployaient aux fins de se cultiver a été mentionné, aussi, par le métropolitain de l'Ugro-Vlachie, Ignatie à la séance du 15 octobre 1810 de la Société littéraire gréco-dacique de Bucarest, ce dernier a dit que «les commerçants, qui n'avaient nulle idée du grec ancien, suivaient les cours de l'École grecque de Bucarest et apprenaient fort bien la logique de Condillac, traduite en grec parlé par le professeur Daniel Philippidès», voir Nestor Camariano, «Sur l'activité de la 'Société littéraire gréco-dacique de Bucarest' (1810-1812)», dans la *Revue des études sud-est européennes*, IV (1968), n° 1, p. 45.

17. Ils s'occupaient du négoce à moutons, car c'était très payant et, en second lieu, ils

Les affaires allaient à bien et le capital augmentait toujours. Le 10 juin 1773 le capital déposé par Consta Petru pour une nouvelle association monte jusqu'à 2663 piastres et 90 écus, et celui de Dinos à 2308 piastres, comme il est noté dans le livre des comptes, et il est signé par un certain Russis, qui a apuré leurs comptes, suivant leur propre volonté (f. 19^v).

En s'occupant du commerce avec des moutons, Consta Petru est arrivé jusqu'à Constantinople, où on le trouve le 8 janvier 1778, quand il note qu'en partant pour Bucarest, il a donné à Alega, fils de Hagi Ibisi de Nicopole, une somme de 4000 piastres en recevant une lettre de change que le père de ce dernier allait lui payer à Nicopole (f. 38^v). Consta Petru a encaissé aussi l'argent pour quelques autres lettres de change. Ainsi, le 10 février 1778 il a encaissé une lettre de change de 2000 piastres à Bucarest, pour son frère Dinos, du «Căminar» Alexandre, et le 23 mars 1778, une autre de change de 100 piastres du «ban» Caragea, toujours pour son frère Dinos. Jusqu'au 25 avril, il a encaissé aussi d'autres sommes dont le montant s'élevait jusqu'à 10.973 piastres (f. 38^v-39^r).

En continuant d'étudier le livre des comptes no. 492, on voit que Consta Petru a vérifié les comptes de l'association faite avec son frère Ianakis le 8 septembre 1778, à Islaz¹⁸, et que son frère y a continué avec un capital de 6421 piastres (f. 33^v). A la même date il a apuré aussi ses comptes avec son frère Dinos, qui a continué l'association préexistente avec un capital de 6071 piastres et 60 écus (f. 34^r). La capital de Consta Petru n'y est pas mentionné.

Un an après, le 10 septembre 1779, Consta a apuré ses comptes avec son frère Janis ou Ianakis, qui est resté son associé avec 6025 piastres (f. 34^v). De même, Consta a apuré ses comptes avec son frère Dinos, qui continue d'être son associé avec la somme de 4642 piastres (f. 35^r). Comme on voit, cette année-là le capital a été plus réduit, par rapport à celui qui avait été déposé l'année précédente; les circonstances étant probablement moins favorables, mais pendant l'année suivante, leur capital augmente de nouveau.

Le 10 août 1780 à Segarcea, Consta Petru apure ses comptes annuels avec son frère Dinos qui reste son associé avec un capital de 6281 piastres et 80 écus (f. 35^v). A la même date, il apure ses comptes avec son frère Ianis, qui continue à être son associé avec un capital de 7252 piastres (f. 36^r).

Le 6 juillet 1781, Consta a apuré de nouveau ses comptes avec son frère

pouvaient le pratiquer au sud du Danube, où ils avaient des possibilités plus larges, plus de connaissances, parents et amis.

18. Il paraît que Consta Petru n'avait pas un certain endroit stable, pour pratiquer le commerce, mais il le faisait «sur place», comme on dit, et c'est pourquoi on verra, par la suite, qu'il apure ses comptes tantôt à Islaz, tantôt à Segarcea ou à Bîrca; il n'est pas exclu qu'il ait pris ces domaines-là à bail.

Ianis et ce dernier est resté son associé avec un capital de 5821 piastres (f. 36^v).

L'association de Consta Petru avec ses frères Dinos et Ianis se termine, et une nouvelle association commence avec son fils aîné, Constantin, et avec un autre frère à lui, Anastase (f. 41^r), auquel il avait prêté, deux ans auparavant, le 8 septembre 1779, une somme de 400 piastres à un intérêt de 4 piastres par mois, pour chaque bourse (f. 56^r).

Un an après, le 8 juillet 1782, Consta Petru renouvelle son association avec son frère Anastase, qui a déposé un capital de 1146 piastres (f. 40^v). A la même date, 8 juillet 1782, Consta Petru a conclu à Segarcea une association avec son fils Constantin, en déposant 1000 piastres pour ce dernier un capital et eu déposant pour lui-même un capital beaucoup plus grand, de 5109 piastres donc, au total, 6109 piastres. Il précise: «Ἐδωσα καὶ τοῦ Κωνσταντίνου υἱοῦ μου μὲ τὴν εὐχὴ μου καὶ τοῦ Θεοῦ ἁσ. γρόσια χίλια, λέγω ἁσ. 1000 νὰ εἶναι δικά του, νὰ μὴ νὰ χω νὰ τοῦ ζητῶ ἀπὸ αὐτὰ τίποτα» (J'ai aussi donné à Constantin, mon fils avec ma bénédiction et celle de Dieu, mille piastres, je dis 1000 piastres, qui lui appartiennent et dont je n'ai rien à lui demander — f. 40^v). Il est précisé que ce capital a été investi dans les moutons.

Le 13 août 1783, Consta Petru note qu'il a un capital de 7668 piastres, avec son fils Constantin, lequel capital est investi dans les moutons pour l'année courante. A cette association son frère Anastase a déposé aussi 2556 piastres et le capital total monte cette année-là jusqu'à 10.224 piastres (f. 42^v).

L'année suivante, après avoir apuré ses comptes le 1^{er} août 1784 avec son frère Anastase, il note qu'il continue son association avec son fils Constantin, et le capital déposé par le frère monte jusqu'à 7549 piastres, et celui du fils à 1774, au total, 9423; il s'ensuivant que le bénéfice devait être partagé proportionnellement, en raison des sommes déposées. Cette fois-ci le capital n'a plus été investi seulement dans les moutons, mais aussi dans le coton. Pour la première fois nous voyons que Consta Petru s'occupe aussi du commerce avec du coton (f. 43^r). Il paraît qu'il ne soit pas resté content de ce commerce et l'année suivante il s'est limité, de nouveau, seulement au commerce avec des moutons, vu qu'il était plus payant.

Le 1^{er} août, Consta Petru a conclu une nouvelle association avec son fils Constantin et avec son frère Anastase, en déposant, père et fils, un capital de 11206 piastres, le père 8918 piastres et le fils un autre capital de 2288 piastres, tandis que le capital d'Anastase Petru n'est pas mentionné (f. 44^v). Le capital augmentait toujours, car on y ajoutait le bénéfice qui était assez important, car sauf leurs dépenses personnelles, ils avaient la possibilité d'augmenter aussi le capital investi dans le commerce.

En 1785, Consta Petru a conclu encore une association avec trois autres de ses fils. Dans un autre livre de comptes (CXLV, 1, f. 6), nous trouvons que

cette association a été conclue et signée le 24 juillet 1785, à Birca, par le père, Consta Petru, et par ses fils, Ianusis (connu, plus tard, sous le nom de Hagi Ianuș), Stefanis et Hronis (= Polihronis). Voici aussi les sommes déposées par chacun : Consta Petru, 9955 piastres, Ianusis, 1500 piastres, Stefanis, 953 piastres et 60 écus et Hronis, 608 piastres, cette dernière somme a été déposée par leur père, donc au total 13.016 piastres et 60 écus. Les trois frères sont inscrits dans l'ordre de leur âge. Ils ont établi cette association afin d'acheter des moutons¹⁹, et pour que le profit ou les pertes revinssent à chacun proportionnellement au capital déposé. C'est la première association que Consta Petru établit avec ses trois fils.

Le 20 juillet 1786, en vérifiant les comptes, on a établi une nouvelle association avec le capital suivant : celui de Consta Petru, 9729 piasters ; celui de son fils Constantin, 2815 piastres ; celui de Hristodulos²⁰, 260 piastres, celui d'Anastase, 2156 piastres²¹. Ils ajoutent qu'ils possèdent aussi un «zapis» (c'est-à-dire un acte), de 1000 piastres de Ianusis, donc le total du capital déposé monte à 15960 (f. 45^v). C'est pour la première fois que nous rencontrons un capital déposé aussi grand que celui-là, dans les associations conclues à partir de l'an 1765.

Lorsqu'on a apuré les comptes de cette association, le 20 juillet 1786, il paraît que Constantin, le fils aîné de Consta Petru, n'était plus vivant, et son nom a été mentionné dans ces comptes seulement pour montrer le capital qui

19. Les moutons achetés étaient expédiés surtout à Constantinople, où ils étaient fort recherchés. En 1787, le prince régnant de Valachie avait reçu l'ordre d'envoyer à Constantinople 40.000 moutons pour suppléer à l'approvisionnement de la cour, de sérail de Galata, du corps des janissaires, de la garde des «gebegii» (intendants des arsenaux militaires), des «topcii» (artilleurs), etc., voir N. Iorga, *Documente și cercetări asupra istoriei financiare și economice a Principatelor Române* [Documents et recherches sur l'histoire des finances et de l'économie des Principautés Roumaines], I, București, 1902, p. 180.

20. Il s'agit, probablement, de Hristodulos Misiu, leur cousin, qui a emprunté plus tard, à Hagi Ianuș, diverses sommes d'argent, 3.259 piastres au total, à un intérêt mensuel, de 4,30 piastres pour chaque bourse, voir A.H.I., CXLV/8, f. 53.

21. Le 13 février 1791 Anastase a signé un contrat où il est montré qu'il s'était mis d'accord avec les «saigii» (les acheteurs de moutons) de Larisse et de Morée qu'il soit envoyé dans leur pays pour amasser les brebis et les bœufs, conformément au décret du sultan ; Anastase participait à leur association avec un capital de 5.000 piastres, 2.500 de «miri» (fisc), et 2.500 de sa part. A la fin du XVIII^e siècle, tel qu'il est montré dans les documents, les «saigii» qui étaient chargés d'approvisionner Constantinople avec des moutons de Larisse et de Morée s'associaient avec certaines personnes possédant une expérience, qui allaient se rendre sur place et amasser les moutons requis. Afin que ces personnes eussent un intérêt plus soutenu, elles étaient introduites dans leur association avec de petits capitaux et en vertu de leur tâche d'amasser les moutons ; le profit résulté était estimé à 60.000 piastres et chacun d'entre eux devait recevoir une part, proportionnellement au capital déposé, voir A.H.I., paquet I, f.42, 45.

lui était dû, selon le capital déposé au préalable par ce dernier, car on ne peut, autrement, expliquer, pourquoi le 3 janvier 1786, lorsque Consta Petru a rédigé son testament, dont nous parlerons plus tard, il ne fait aucune mention de ce fils, mais seulement des autres six, auxquels il léguait sa fortune, ainsi qu'à leur mère²².

Par suite de la mort inattendue de son fils, Constantin, le vieux Consta Petru s'est dépêché de rédiger son testament et de disposer, selon son bon plaisir, de sa petite fortune qu'il avait péniblement amassée. On nous a gardé le texte de son testament qui porte la date du 3 janvier 1786, étant signé: ΚΩΣΤΑΝΤΙΣ ΠΈΤΡΟΥ. Il affirme avoir dressé ce testament devant son neveu Constantin Jean Saris, et demande à ses enfants et à sa femme de s'y conformer, parce que, s'ils n'en tiennent pas compte, il leur laisse sa malédiction et que l'argent qu'ils recevront se transforme en pierre. Il lègue les suivantes sommes d'argent, dans l'ordre de leur âge. Ianusis, 1500 piastres, Nicolas, 1250 piastres, Astrinos, 1110; à Stefanis, qui reste à la maison, 1000; à Polihronis, qui reste à la maison, 1000, au total, 6850 piastres. De même, il laisse à sa femme «la vieille Tina», 1300 piastres, somme dont elle fera la dot de sa fille, Xanto, ainsi que les dépenses pour les noces, et qu'il donne aussi 100 piastres à la fille de Giuvareca.

Ensuite, il lègue 1000 piastres pour son âme et demande qu'on lui fasse 100 réquiems et du reste de l'argent, qu'on paye une dette envers la femme de Dimitrachi²³, et que le reste soit partagé aux pauvres. Il précise encore que les trois bourses de Ianusis, utilisés pour le commerce aux moutons sont à lui, et qu'il les prenne.

Consta Petru suggère aussi que l'argent de ses enfants en bas âge soit utilisé pour le négoce et que chacun d'entre eux prenne du gain une somme proportionnelle à son capital. Ceci était un encouragement et une exhortation à ce qu'ils pratiquent le négoce eux-aussi.

De plus, Consta Petru recommande à ses fils de considérer Ianusis comme étant leur père, ce qui prouve qu'il était le plus âgé de tous les frères, et s'ils ne lui obéissent pas qu'ils soient maudits, et de même, Ianusis, s'il ne se soumet pas à son désir, qu'il soit maudit. De plus, Consta Petru lègue à sa femme, Tina, les vieilles maisons paternelles, qu'il a rachetées pour qu'elles lui appartinssent, ainsi que le vignoble situé dans la vallée, tandis que l'autre maison, ainsi que les champs labourés, il les lègue à ses six fils. Voilà donc une preuve

22. Le 8 mars 1790, Consta Petru note qu'il lui est resté une somme de 700 piastres, provenant de son fils Constantin, ce qui prouve que ce dernier ne vivait plus (f. 47^r).

23. Peut-être est-il question de Dimitrachi Theohari à qui Ianusis devait, le 2 août 1792, une somme de 500 piastres, A.H.I., I, p. 71-72.

qu'il avait une petite fortune immobilière dans son village natal, Negades, en Epire.

Il est précisé que le testament se trouvait entre les mains de son neveu Constantin Jean Saris²⁴, lequel, avec son oncle Papacostea et avec la mère des enfants, devait le suivre fidèlement, et aucun d'entre eux, ni sa femme, ni ses enfants, ni ses frères, ni son neveu Constantin, désigné comme exécuteur de ce testament, ne devait l'enfreindre²⁵.

Du testament de Consta Petru on voit clairement que sa famille se composait de sa femme, d'une fille et de six fils, dont trois faisaient du négoce, tandis que les trois autres étaient en bas âge et ils habitaient la maison paternelle en Epire. Son fils aîné, Constantin, était mort, aussi n'était-il plus mentionné dans le testament. On ne peut supposer qu'il ait été déshérité, car les relations entre père et fils étaient très bonnes et ils travaillaient ensemble dans des affaires commerciales jusqu'à cette date-là.

Une certaine perplexité est provoquée par le nom de la femme de Consta Petru, laquelle, dans le testament et les livres de comptes plus anciens apparaît sous le nom de Tino, tandis que dans les registres plus récents de la maison Hagi Ianuş, elle est mentionnée sous le nom d'Angheliki. En 1799, par exemple, nous trouvons dans un registre, la mention d'un compte à son nom, comme suit: «Ἡ κηρὰ μητέρα μας Τήνο Πιέτρινα» (madame notre mère Tino Petru)²⁶, et dans un autre registre, de 1817, nous trouvons: «Ὁ Κωνστας μακαρ. πατέρας μας, Ἀγγελικὴ μακαρ. μητέρα μας καὶ Χ. Γεώργιος ἀδελφός μας» (Consta, feu notre père, Angheliki, feu notre mère et H(agi) Gheorghe notre frère)²⁷.

Après avoir rédigé son testament, Consta Petru a regagné sa patrie. Il paraît que les lignes suivantes, tirées d'un manuscrit, se rapportent à lui: «En 1790, le 18 novembre, je me suis séparé de mes frères et je suis allé dans ma maison, que j'avais acheté de mes frères pour 2500 piastres, je dis deux mille et cinq cents, tel qu'on peut voir aussi dans les actes de partage que nous possédons»²⁸.

On ne sait pas avec précision quand Consta Petru est allé en Grèce; le 5 août 1789 il se trouvait à Négades, son village natal, où il affirme, dans une note, posséder un capital de 16.250 piastres (f. 47^r). La date la plus avancée,

24. Les fils de Consta Petru ont fait du négoce à moutons ensemble avec Constantin Jean Saris, et c'est pourquoi un livre de comptes de C.J. Saris se trouve parmi les registres des frères Consta Petru, aux Archives de l'Etat, de Bucarest (man. 493).

25. Archives de l'État, de Bucarest, A.H.I., CXLV-I, f. 14^v-16^r.

26. Archives de l'État, de Bucarest, man. 489, f. 106^v-107^r.

27. Archives de l'État, de Bucarest, man 698, f. 77.

28. Archives de l'État, de Bucarest, man 489, f. 126^r.

trouvée dans le registre 492 qui a été fort utile, en poursuivant l'activité commerciale de Consta Petru, est celle du 8 mars 1790; il est probable que cette année-là il ait cessé de s'occuper du négoce.

Il paraît que Consta Petru est resté à Negades jusqu'au mois d'octobre 1793, car nous trouvons une note, dans un petit registre, écrit par des mains diverses, note suivant laquelle le vieux a donné, le 25 octobre 1793, à <sa femme> Tino, 18 piastres et 60 écus²⁹. Dans le feuillet suivant, nous trouvons une mention concernant Astrinos, l'un des fils de Consta Petru, qui aura donné à son père 111 piastres à Craïova, en 1793, pour divers objets³⁰.

Une autre note datant de 1793 nous laisse voir qu'au capital déposé par les six frères Consta Petru on ajoute aussi celui de leur mère, ainsi que le capital de leur père défunt³¹. Donc, à cette date-là, le vieux Consta Petru n'était plus vivant, et le capital de leur mère provenait sans doute de l'argent hérité de son mari. Le 8 octobre 1799, les frères Consta Petru inscrivent, au nom de leur père défunt, un capital de 405,15 piastres, à un intérêt de 3 piastres et 20 centimes par mois³² pour chaque bourse. Ensuite on a mentionné les intérêts et les dépenses effectuées jusqu'au 8 octobre 1805, pour les requiems; il reste, en continuation, un capital de 460,22 piastres.

Consta Petru est mort à Bucarest et il a été enterré à l'église des «Zlătari», Nous tenons cette information des papiers de Hagi Ianuş. Le 10 février 1823, ce dernier écrit de Sibiu à Hristodulos Triantafilu, à Bucarest, en le priant de faire les requiems d'usage pour son père défunt, qui est enterré à l'église des «Zlătari»; de même, il le prie de lui écrire quelles dépenses il fera, pour lui envoyer l'argent nécessaire³³. Le 14 mars, Hagi Ianuş écrit à H. Triantafilu de toucher la somme de 106 piastres du «serdar» Atanase Xenocratis pour les dépenses effectuées³⁴.

La mère des frères Consta Petru, Angheliki, a vécu pendant tout ce temps en Epire et il paraît qu'elle n'est jamais venue en Valachie, où son mari et ses enfants faisaient du commerce. Elle désirait beaucoup revoir ses enfants qui, depuis des années n'étaient plus allés en Epire. Le 17 mai 1811, elle écrit de Negades à ses fils Hagi Ianuş, Astrinos, Nicolas et Polichronis qu'elle désire tant les revoir, qu'ils lui manquent tellement, qu'elle se sent dépérir et les prie de rentrer au pays natal pour qu'elle les voie avant de mourir, car ils sont res-

29. Archives de l'État, de Bucarest, A.H.I., XCLV-6, f.13^v.

30. Archives de l'État, de Bucarest, A.H.I., CXLV-6, f. 14^r.

31. Archives de l'État, de Bucarest, man. 498, f. 22^v.

32. Archives de l'État, de Bucarest, man 489, f. 106^v-107^r.

33. Archives de l'État, de Bucarest, man. 703, f. 97^v.

34. *Ibidem*, f. 100^r.

tés assez longtemps à l'étranger³⁵. Le 9 octobre 1812, Angheliki réprimandait son fils aîné Hagi Ianuş, en lui disant qu'elle avait affronté de grandes difficultés pour les élever, lui et ses frères, et que maintenant c'était l'étranger qui jouissait de leur présence. Elle ajoute qu'ils lui promettent toujours qu'ils reviendront dans leur patrie mais qu'ils en sont toujours empêchés par leurs affaires et elle le regrette, car les années s'écoulaient et ils ne pensent pas qu'il se pourrait qu'elle meure bientôt³⁶. Un mois plus tard, le 12 novembre, la femme de Hagi Ianuş écrit à ce dernier que leur mère leur souhaite bonne santé et les prie de laisser de côté leurs affaires avec Moscou et Vienne et de rentrer en Grèce, car autrement elle ce mettrait à les maudire³⁷.

Il paraît que cette année-là—1812—, les frères Consta Petru s'étaient décidés de faire un voyage en Grèce, afin d'accomplir l'ardent vœu de leur mère, mais un nouveau délai est survenu, car le 22 décembre 1812, Constantin Dimitriu, l'homme de confiance de Hagi Ianuş lui écrivait de Drăgăşani qu'il a appris que son maître avait l'intention de prendre à bail le service des postes et des douanes, et il ajoute: «Je ne sais si cela est ainsi. Donc, monsieur Astrinos et monsieur Polihronis ont renoncé au voyage dans leur patrie». Et il condamne ce délai en disant: «Bacha Hagi, vous êtes, probablement très avides d'argent; il faut que vous renonciez à tout et vous rendiez dans votre patrie, puisque vous l'avez décidé. Dieu vous a accordé tous les biens, mais n'oubliez pas votre malheureuse patrie»³⁸. On voit, dans la correspondance des frères Consta Petru, qu'ils étaient toujours tourmentés par l'idée d'aller en Grèce, mais ils n'arrivaient jamais à accomplir ce vœu. Le 27 mars 1813, Astrinos écrivait à Hagi Ianuş: «Essayons de nous restreindre (dans nos affaires), nous nous sommes assez lancés, tâchons de rentrer au pays»³⁹. Et d'autre part, Jean Nicolopoulos écrivait à Hagi Ianuş le 6 juillet 1814 qu'Astinos souffrait depuis longtemps de nostalgie, «qu'il avait le mal du pays»⁴⁰.

Angheliki Consta Petru présentait sa proche fin et désirait beaucoup revoir ses enfants avant sa mort, mais elle n'a jamais eu ce bonheur. Le 20 janvier 1815, Etienne Consta Petru, son seul fils qui se trouvait alors à Negades, annonçait à son frère Nicolas, à Constantinople, que leur mère avait rendu son dernier soupir le 9 décembre 1814⁴¹. Et le 10 février 1815, le même Etienne annonçait à Hagi Ianuş, à Craïova, que leur mère était morte après une courte

35. Archives de l'État, de Bucarest, A.H.I., paquet XVI, f. 58r-59v.

36. Archives de l'État, de Bucarest, A.H.I., paquet XXVIII-56.

37. *Ibidem*, paquet XXIX-32.

38. *Ibidem*, XXIX-182.

39. *Ibidem*, XXXII-106.

40. *Ibidem*, XLIII-20.

41. *Ibidem*, XLVII-39.

maladie qui n'avait duré que 10 jours, «très affligée», autant au sujet de ceux qui étaient décédés⁴², que pour ceux qui étaient encore vivants et n'étaient pas allés les voir⁴³.

Les frères Consta Petru ont mentionné dans leur livre de comptes, le 23 avril 1817, lors d'un nouveau bilan, au nom de leurs parents défunts Consta et Angheliki, ainsi qu'au nom de leur frère décédé, Hagi Gheorghe, une somme de 4000 piastres afin que, de l'intérêt annuel de dix pour cent, on fît les requiems d'usage et l'on distribuât le reste de la somme aux pauvres, et ils ajoutent que celui qui ne respecterait pas cette décision fût maudit et ne jouît jamais d'une bonne santé, ni de vie même⁴⁴. Au long des années, les frères Consta Petru ont régulièrement accompli divers bienfaits, en souvenir de leur parents défunts. Par exemple, le 4 mars 1818, ils ont donné à l'église de Frangades (Epire), la somme de 1000 piastres; il leur restait la somme de 3000 piastres⁴⁵. De même, le 23 avril 1817, les frères Consta Petru ont donné 1100 piastres, tirés du capital de leur mère défunte, à diverses jeunes filles pauvres⁴⁶. Le 19 mars 1820, ils ont distribué 20 boisseaux de céréales, 121 aunes de calicot et 102 paires de souliers, ayant une valeur de 552,36 piastres⁴⁷. Le capital des défunts était, le 25 octobre 1821, toujours de 4000 piastres⁴⁸. Après cette date, il paraît qu'ils n'accomplissaient plus de bienfaits et c'est pourquoi le capital augmentait sans cesse en ajoutant aussi l'intérêt. Aussi le 23 avril 1824 le capital était-il arrivé à 4551 piastres⁴⁹, et après dix ans, le 23 avril 1834, à 7657 piastres. Après cette date on a donné diverses sommes pour secourir les pauvres, 2910 piastres, au total; il est resté un capital de 4747 piastres. Le 23 avril 1841, les descendants des frères Consta Petru, ne tenant pas compte des conditions établies pour ce capital, l'ont utilisé pour prendre certains domaines à bail⁵⁰.

Voilà, brièvement exposée, l'activité commerciale du négociant Consta Petru. Nous tenons là un exemple caractéristique du pré-capitalisme en Valachie. En effet, Consta Petru n'a pas eu une riche activité commerciale, mais il a eu le grand mérite d'avoir réussi à initier dans les affaires commerciales

42. Il fait allusion à leur frère Astrinos, qui est mort quelques mois auparavant à Bucarest.

43. *Ibidem*, XLVII-89.

44. Archives de l'État, de Bucarest, man. 688, f. 77, et man. 696, f. 375.

45. Archives de l'Etat, de Bucarest, A.H.I., man. 698, f. 76^v et A.H.I., CLVII-128, f. 22.

46. Archives de l'Etat, de Bucarest, man 698, f. 74^r.

47. *Ibidem*, man. 698, f. 77^r.

48. *Ibidem*, man. 698, f. 414^v.

49. *Ibidem*, man. 508, f. 121.

50. *Ibidem*, man. 700, f. 121.

ses fils qui, après sa mort, ont créé la grande maison commerciale Hagi Ianuș, Consta Petru et frères, de Craïova, bien connue non seulement dans les Principautés Roumaines, mais aussi à l'étranger. Au long des années nous avons amassé un riche matériel concernant l'activité de cette maison, et, bientôt, nous allons étudier son activité multilatérale, liée aux événements du Sud-Est européen⁵¹.

Bucarest

51. Feu Michel Lascaris, slavisant professeur à l'Université de Thessaloniki, pendant ses visites effectuées en Roumanie avant la deuxième guerre mondiale, a étudié les archives de Hagi Ianuș mais on ne sait s'il en a extrait du matériel pour le publier plus tard. Comme preuve qu'il les a étudiées nous avons les informations documentaires qui ont été mises à la disposition de l'historien grec J. Vasdravelis, quand celui-ci s'est occupé des archives des frères Grammaticos (voir «Τὸ ἀρχεῖον τῶν ἀδελφῶν Γραμματικοῦ» dans la revue *Μακεδονικά* IV (1955-1960) Salonique, 1960, où il était question de Hagi Ianuș aussi.

Les archives de Hagi Ianuș ont été parcourues, aussi, par un chercheur serbe, Radoslav Perovič, qui s'intéressait aux relations commerciales de Hagi Ianuș en Serbie; il a retenu un nombre de 29 lettres en serbe et les a publiées dans la revue *Godišnjica Nicola Cupiča*, vol. 47 (1938), pp. 295-323, sous le titre «Des archives de Hagi Ianuș, entre 1809-18109». Ne sachant probablement pas le grec, Perovič n'a pas pu lire des textes grecs, ni extraire des informations concernant les relations commerciales de la maison Hagi Ianuș avec la Serbie et c'est pourquoi il s'en est tenu seulement aux quelques lettres en langue serbe. L'étude de Perovič ne nous a pas été accessible, cette information ayant été trouvée dans l'article de Vasdravelis cité ci-dessus.